

---

Adresse du tribunal du district de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, en annexe de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du tribunal du district de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, en annexe de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 214;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22835\\_t1\\_0214\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22835_t1_0214_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

cadet, CHILLIRON, BINET, FAUCHER fils aîné, LAVIT, GUESSEJOL, POURRAT fils cadet, GOUX, CELME père, Joseph JENROT, GIRAUD fils, LACOUZ fils, LACOMBE, LASSALLEY, VEISSET, BARILLUTOT fils, GIRAUD, VEDET, GOUGEROLE, COUGOUL, GAUMET, VEYSSET, CELME le petit-fils, THEVENON, ROCHETTES, MONTADES [et 5 signatures illisibles].

Noms de ceux qui n'ont pas sçu signé : Michel Bonhomme, Etienne Jonadel, Marien Couturier, Antoine Jolifeux, Morice Daugé, Pierre Michy, François Michy fils, Etienne Champagnol, Michel Massis aîné, Robert Pont, Claude Roche, François Servol, Jean Lasne père, Jean Astigue, Annet Grenier, François Dumas, Antoine Gandille, Jean Mouly, Antoine Firmont, Jean Folateuf (?) père.

[Les c<sup>ns</sup> de la sect<sup>n</sup> de la Réunion à la Conv.; 14 therm. II] (1)

Les citoyens de la section de la Réunion, après avoir pris connoissance de l'adresse de la société populaire à nos représentant, l'ont accepter à l'unanimité et ne sçauroient y ajouter que leurs dévouement particulier. Fait, arretté à lad[ite] section led[it]jours.

Remond RENOUX (*v<sup>e</sup>-présid.*), MAYMAT jeune (*secrét.*), MALLET (*présid.*) [et plus de 100 autres signatures et 3 croix].

e

[Le tribunal du distr. de Clermont-Ferrand à la Conv.; s.d.] (2)

Représentans,

Encore une fois la République est sauvée; elle vient d'échapper aux plus grands périls qu'elle aît jamais couru, à des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils avaient su emprunter le masque hypocrite de la vertu, de la probité, d'un ardent républicanisme.

C'est à ces différents titres qu'un de ces hommes perfides avait surpris notre confiance. La foudre nationale l'a frappé; nous nous empressons d'applaudir à ce grand acte de justice : périssent ainsi tous les traîtres !

Non, représentans, non, les hommes, quel-qu'ils soient, qui ont pu usurper une fausse réputation, ne seront jamais rien pour nous.

C'est aux principes immuables que nous tenons; ce sont les grands intérêts du peuple, la liberté, l'égalité, que nous entendons défendre jusqu'au dernier soupir, en nous serrant autour de la Convention. Oui, tous nos vœux seront toujours pour la République, une, indivisible et démocratique, pour la célèbre montagne, qui, dans ces moments périlleux, a su la protéger et la défendre avec tant de courage et de gloire.

BALLET (*présid.*), BOYER, JOHANNEL, ASTIER, QUAINSAT (*suppl.*), MORTIER (*huissier*), VIDALEIN (*huissier*), C. MABRU (*comm<sup>re</sup> nat.*), BREMONT (*suppl.*), FAUVERTEIX (*greffier*), ACHARD (*com-mis-greffier*).

f

[Les membres composant le conseil g<sup>al</sup> du distr. de Clermont-Ferrand, à la Conv.; s.d.] (1)

Citoyens représentant[ts],

Quand donc le vaisseau de la République cessera-t-il d'être agité par les orages les plus violents ? De nouveaux complots, que vous avés détruits aussitôt qu'ils ont été découverts, vouloient nous ravir cette liberté que vos travaux assidus nous ont donnée ! Vous avez puni les traîtres, et le glaive de la loi a coupé le fil de leurs jours criminels ! Continuez, sages représentants, à développer l'énergie qui seule peut nous délivrer de nos ennemis intérieurs ! Pour nous, constamment attachés à la Convention nationale, nous obéirons constamment à ses loix ! Nous les ferons exécuter avec fermeté, et nous mourrons à notre poste pour le maintien de la liberté et de l'égalité ! Nous nous reposons entièrement sur vos veilles, braves législateurs; comptez sur notre soumission aux loix, sur notre amour pour vous.

Déjà, comme membres de la société populaire de Clermont, nous avons juré de ne jamais nous séparer de vous; nous avons frémi d'horreur à la lecture du récit des crimes combinés de gens qui ont abusé de la confiance du peuple, comme administrateurs, nous répétons ce serment et nous vouons haine implacable aux tirans.

CHARVONNAZ (*présid.*), MAUSSIN, HACHETTE, ROULHON, MUROL, BARTHELEMY aîné, E. BOTE, CHRESSON, MONESTIER (*agent nat.*).

g

[Le c. de surveillance du distr. de Clermont-Ferrand à la Conv.; Clermont, 14 therm. II] (2)

Représentans du peuple,

Encore une fois la patrie est sauvée. Votre vigilance vient de découvrir une conspiration d'autant plus dangereuse qu'elle étoit formée pour ainsi dire par les mains du patriotisme.

Des hypocrites, des monstres avoient usurpé la confiance publique pour la trahir; sous le manteau du patriotisme, ils cachoient le poignard qu'ils vouloient enfoncer dans le sein de la patrie; sous le masque de la vertu, ils cherchoient à nous corrompre, ô crime ! ô vengeance !

Grâce à votre énergie, à votre courage, ils ne sont plus. La foudre nationale a grondé; le glaive des loix a frappé leurs têtes criminelles. Ils ne souillent plus le sol de la liberté.

Recevés nos félicitations, braves représentants, sur votre courageux dévouement à la patrie, sur la fermeté avec laquelle vous avez anéantis les traîtres. C'est un nouveau triomphe pour la

(1) C 315, pl. 1 261, p. 30.

(2) C 312, pl. 1 243, p. 37.

(1) C 312, pl. 1 243, p. 38.

(2) C 312, pl. 1 243, p. 39.